



ASSOCIATION DES INDUSTRIES D' HAITI
Reconnue d'Utilité Publique

NOTE DE PRESSE

L'Association des Industries d'Haïti (ADIH) reconnaît la justesse des mesures tarifaires envisagées par le Gouvernement pour supporter la production nationale. L'ADIH s'est publiquement prononcée en faveur d'un nécessaire réarmement tarifaire et d'une lutte efficace contre la contrebande et la fraude fiscale : « *Le secteur de la production nationale industrielle est responsable, dans son ensemble, de plusieurs centaines de milliers d'emplois, et il est demandeur d'une politique tarifaire adéquate, et d'un contrôle effectif des frontières. Aucun pays n'a pu se développer sans qu'il n'ait facilité l'essor de ses industries.* » (ADIH, JANVIER 2017).

Le secteur de la production industrielle alimente de façon significative le Trésor Public, et relève d'une grande importance pour l'économie Haïtienne des points de vue de l'emploi et de l'investissement. Plus précisément, il :

1. contribue à hauteur de plusieurs milliards de gourdes au Trésor Public ;
2. dispose d'investissements se situant dans la fourchette \$ US 300 millions à 600 millions ;
3. est responsable d'environ 60 000 emplois directs.

L'ADIH souscrit au besoin de proposer des lois fiscales en dehors de l'instrument budgétaire, mais elle reconnaît les contraintes qui s'opposent à la rencontre de cet objectif, alors que des urgences exigent des réponses à court terme. Dans ce contexte, rappelons que ce n'est pas par hasard que l'Exécutif, et ce depuis l'Administration Préal, a dû insérer des ajustements tarifaires et autres dispositions fiscales dans la Loi de Finances. Plusieurs projets de loi restent encore en souffrance au Parlement, et parmi eux se retrouvent le Code Douanier et l'Accord de Partenariat Economique (APE).